LE SITE GENESIS-CONTINENT-DP.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête





Le site propose d'effectuer des opérations de trading. Il est impossible de retirer les fonds investis. Il n'a aucun agrément et en particulier pas celui de l'AMF. Nous conseillons de rester sur les listes blanches de cet organisme de contrôle. C'est un des rares moyens de trouver une société sérieuse.

Le site internet

Il a été créé le 16/04/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/genesis-continent-dp.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 40 02 23 347

Les faux noms

Le site utilise :

Mme Jones MOLYN

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.. Ce placement est à très haut risque. Nous déconseillons aux consommateurs d'y investir le moindre euro. Plus de 80 % des investisseurs ont perdu de l'argent.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE89 5021 0980 2012 2030 02 ouvert au nom de HK VINCENTONE INTERNATIONALE TRADING LIMITED

Elle a été créée le 10/04/2023. Nous publions sa fiche d'identité :

https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/14789687

Un compte anglais ayant l'IBAN GB60 TCCL 0099 7934 1062 91

Un compte de Gibraltar ayant l'IBAN GI36 XAPO 00SZ HEN2 80US D23 ouvert au nom de SHAOSHUAI ZHENG

Un compte irlandais ayant l'IBAN IE84 CPAY 9911 9813 9395 19 ouvert au nom de SHINING TIANCHENG LTD

Elle a été créée le 22/08/2023. Nous publions la fiche d'identité :

https://suite.endole.co.uk/insight/company/15087986-shining-tiancheng-ltd

Un compte suisse ayant l'IBAN CH85 0878 1000 2288 5410 0

Les informations juridiques

Il n'a pas été possible d'identifier la société ou les personnes qui exploitent ce site. Cette opacité est aussi un moyen de détecter les sites frauduleux.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter

à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs! Le must? Ils ne peuvent pas savoir la situation!

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommate urs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que

vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé</u> de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.